

Certification NF 230 – Aluminium ménager

Le

La marque NF–Aluminium ménager offre des garanties de qualité et de sécurité aux distributeurs et aux utilisateurs de rouleaux d'aluminium ménager. La conformité des produits certifiés est vérifiée pour les différentes caractéristiques définies par les normes NF EN 546–1 à 4 et ISO 2758, l'arrêté du 27 août 1987 et le règlement particulier de la marque.

Les principales vérifications portent sur :

- l'aptitude au contact alimentaire des huiles de laminage et des bobines d'aluminium
- l'hygiène et la maîtrise des risques sanitaires lors de la fabrication (HACCP)
- les dimensions
- la résistance à l'allongement et à la rupture
- la résistance à l'éclatement
- la porosité
- la mouillabilité

Les fabricants titulaires de la marque NF sont soumis à une surveillance continue de leur production qui comprend :

- des contrôles en usine (audit qualité et hygiène,
- vérification de la mise en œuvre correcte des essais
- des prélèvements et des essais réguliers de conformité
- un système de sanctions en cas de dérive de la fabrication.

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):